

On vous présente HÉLÈNE-ROSE KINSEY GRUMBACH



Hélène-Rose a appartenu à la promo 2007-2011. De retour à Nanterre, elle a choisi comme Master d'intégrer la **Maîtrise Études bilingues des droits de l'Europe**, spécialité Droit français-Droits anglais et américain.

- Quel parcours après la graduation?

J'ai poursuivi un **Master à l'Institut Français de la Mode** à Paris (IFM) en **Management mode, design et luxe**, car je souhaitais depuis toujours travailler dans l'industrie de la mode.

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

Je travaille en tant que **Manager en production photographique, direction artistique et identité visuelle des marques luxe, mode et beauté**. J'ai pu travailler au sein de marques, telles que Diptyque, FENTY, et KILIAN.

- Tes projets professionnels?

Établir une entreprise dans l'industrie de la mode !

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Professionnellement, cela m'a permis d'accéder à une formation de droit à teneur internationale particulièrement, **une maîtrise des outils et une capacité d'analyse juridiques dans deux pays à l'héritage opposé** ce qui s'est avéré très utile et valorisé dans mon métier actuel.

Personnellement, j'ai été très **épanouie** par la vie d'étudiant en Angleterre.

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Je conseille vivement cette formation aux étudiants qui comme moi n'ont pas encore établi un objectif précis de carrière à l'issue du baccalauréat, mais qui souhaitent avoir **une formation solide et rigoureuse au rayonnement international**. En effet, le double-diplôme offre plus de possibilités de travail et/ou reconversion car c'est un profil rare et très recherché... **Même en dehors du droit !**



On vous présente MARIE ROCHET



En 2012, Marie Rochet a décidé de partir pour Essex après sa Terminale, dans le but d'étudier à l'étranger, s'ouvrir à un maximum de juridictions, et partir dans un pays qu'elle adorait : l'Angleterre. En 2014, elle a rejoint Toulouse Capitole, et a ensuite fait un **Master 1 en Droit européen et international**.

- Quel parcours après la graduation ? Pourquoi cette formation plutôt qu'une autre ?

Je suis retournée en Angleterre pour faire un **LLM de Droit international** à University College London, tout simplement parce que je n'avais pas fini de me spécialiser, je voulais absolument retourner à Londres et je voulais une formation dans l'une des meilleures universités.

- Actuellement, tu fais quoi ?

Je suis avocate en **Droit des affaires à Luxembourg** (Elvinger Hoss Prussen) depuis un peu plus de 2 ans.

- Tes projets professionnels?

Finir ma formation d'avocat dans un premier temps !

- Qu'est-ce que le double diplôme t'a apporté ? Que cela soit sur le plan personnel comme professionnel ?

Sur le plan professionnel, une **grande ouverture d'esprit** - le monde du droit étant tout de même assez particulier, spécialisé, il est à mon sens important de garder l'esprit ouvert sur le côté non-juridique des choses, la réalité. Avoir une formation internationale, comme le double diplôme, dans une juridiction différente du droit civil, participe grandement à garder un esprit ouvert.

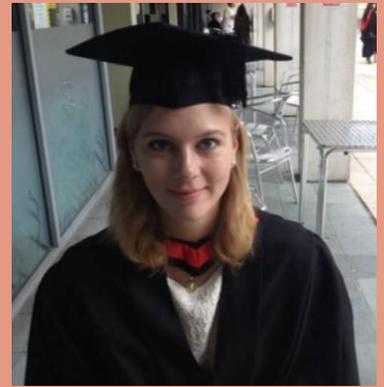
Sur le plan personnel, une **expérience hors du commun** et des amis pour la vie (enfin j'espère !).

- Quels conseils pour les années DD, mais aussi pour les recherches post-double diplôme ?

Profitez bien de vos années de fac, **travaillez dur** pour obtenir une place dans la formation post-DD de votre choix (le DD ouvre énormément de portes, ne gâchez pas cette opportunité !) et ne vous prenez pas trop la tête sur un choix de spécialisation : **on ne finit pas toujours par exercer exactement dans notre domaine de spécialité à la fac** et surtout, on apprend beaucoup plus en pratique qu'en cours !



On vous présente URD VARLO LARSEN



Urd Varlo Larsen est partie pour Essex en 2012, en partenariat avec Toulouse Capitole. En 2015, elle a choisi un **Master 1 Droit International et comparé**, car elle souhaitait rester dans la perspective internationale.

- En Terminale, pourquoi avoir opté pour le double diplôme ?

J'avais déjà étudié pendant quelques années quand j'ai choisi de faire le double diplôme. Après avoir fini le lycée, j'ai obtenu un **diplôme universitaire de langue française** à Montpellier. Cela m'a permis de postuler pour le double diplôme en 2012, après avoir fini **une année d'études sur le Moyen-Orient à Oslo**. J'ai choisi le double diplôme car j'avais très envie **d'étudier le droit** et de continuer d'utiliser mon français, tout en gardant une formation internationale.

- Quel parcours après la graduation ? Pourquoi cette formation plutôt qu'une autre ?

Après la graduation j'ai choisi de faire le **Bar Professional Training Course (BPTC)** pour **devenir barrister en Angleterre**. J'ai choisi cette formation car je voudrais avoir une carrière où les journées de travail ne se ressemblent pas trop et où je peux pratiquer et utiliser le droit de jour en jour.

- Actuellement, tu fais quoi ?

Je suis **Pupil barrister** à St John's Buildings à Manchester et me spécialise dans le *personal injury et clinical negligence*. Le **pupillage** est la dernière année de *training* professionnel qu'on fait pour pouvoir exercer en tant que *barrister*. Je suis mon *pupil supervisor*, qui est un *barrister* avec beaucoup d'expérience, pendant les 6 premiers mois. Ensuite, les 6 derniers mois, je vais pouvoir exercer en tant que *pupil barrister* moi-même, et représenter mes propres clients à la Cour, mais toujours avec le soutien de mon supérieur. Après un an au total, j'espère avoir le **certificat pour pouvoir pratiquer en tant que barrister**.

- Tes projets professionnels ?

Je souhaite finir mon pupillage en Octobre 2020 et me qualifier pour pratiquer en tant que *barrister* à St John's Buildings.



- Qu'est-ce que le double diplôme t'a apporté ? Que cela soit sur le plan personnel comme professionnel ?

Le fait d'avoir réussi le double diplôme m'a donné **beaucoup de confiance en moi**, et m'a permis de me **lancer dans des projets professionnels** que je n'aurais peut-être pas osé tenter avant.

- Quels conseils pour les années DD, mais aussi pour les recherches post-double diplôme ?

Mon conseil est de bien **apprendre les bases de méthodologie** du droit français pendant les deux premières années en Angleterre, car les deux prochaines années en France sont beaucoup plus exigeantes.

Pour les recherches post double diplôme, il ne faut pas hésiter à **parler du parcours** que vous avez fait et de l'utiliser pour **montrer que vous avez les qualités** que les employeurs cherchent souvent - par exemple la **maîtrise du temps** et une **bonne capacité de travail** !



On vous présente LAURA SUTY



En 2013, Laura souhaitait à tout prix suivre une **formation à vocation internationale** et était également attirée par le droit mais appréhendait le fait d'être ensuite bloquée en France en terme de carrière. Le double diplôme lui est donc apparu comme une évidence. En partenariat avec Lyon 3, elle est rentrée en France en 2015, et a fait un **Master 1 Droit Privé et Judiciaire, mention Sciences Criminelles**, un master général, qui lui convenait, puisqu'elle ne savait pas encore vers quoi se diriger à ce moment-là.

- Quel parcours après la graduation ?

J'ai fait un Master 2 à L'Université d'Aix-Marseille, de **Droit pénal et sciences criminelles, parcours Lutte contre la criminalité financière et organisée.**

- Actuellement, tu bosses dans quoi ?

Je travaille actuellement en tant que **consultante** au sein du cabinet Price Waterhouse Coopers situé à Luxembourg et je suis en **mission auprès de grandes institutions financières.**

- Tes projets professionnels ?

Je souhaite continuer à développer mon expertise et mon expérience au sein de ce cabinet. J'aimerais à terme intégrer une **organisation européenne ou internationale.**

- Qu'est-ce que le double diplôme t'as apporté ? Que cela soit sur le plan personnel comme professionnel ?

En terme professionnel, **le diplôme parle de lui-même**, il m'a également apporté une certaine rigueur et bien sûr un excellent niveau en anglais.

Sur le plan personnel, il m'a permis de développer certaines qualités comme **l'aisance à l'oral**, la **confiance en moi**, mais aussi une très bonne capacité de **réflexion et d'analyse**. Bizarrement ces qualités se sont plutôt révélées post-double diplôme ou en tout cas post-Essex (j'étais bien trop occupée à profiter de la full Essex expérience !)

- Quels conseils pour les années DD, mais aussi pour les recherches post-double diplôme ?

Ne pas se laisser impressionner par les autres étudiants qui savent exactement ce qu'ils veulent faire. C'est tout à fait normal d'être paumé, il faut se faire confiance et **avancer à son rythme**. Pour les choix post-diplôme, il est important de choisir une voie qui nous plaît. Dans mon cas, j'avais peur de suivre une filière car on pouvait lire un peu partout que ce secteur était bouché et qu'il était particulièrement difficile de faire sa place. Finalement, en avançant dans mon cursus, en discutant avec mes professeurs et d'autres étudiants non issus du double diplôme, et grâce à mes stages, j'ai découvert au fur et à mesure **pleins d'opportunités qui s'ouvraient à moi**, auxquelles je n'avais même pas pensé.



On vous présente LEA BERNATAS



Léa Bernatas s'est envolée pour Essex en 2012, en partenariat avec Toulouse Capitole. A son retour en France, elle a fait un **Master 1 Droit du numérique**, car elle souhaitait intégrer à terme un Master 2 en Propriété intellectuelle, passionnée d'innovation.

- En Terminale, pourquoi avoir opté pour le double diplôme ?

Le double diplôme me permettait d'intégrer une **formation juridique tout en développant mon anglais**. C'était une opportunité de partir vivre 2 ans en Angleterre et d'être diplômée de 2 pays, donc de pouvoir **exercer plus facilement à l'international**.

- Quel parcours après la graduation ? Pourquoi cette formation plutôt qu'une autre ?

J'ai intégré le **Master 2 en Propriété Intellectuelle** de Toulouse Capitole, **en double diplôme avec l'Université Carlos III de Madrid en Espagne**. Je suis passionnée de PI et d'innovation, le choix allait de soi pour moi, toujours dans une démarche d'ouverture à l'international.

Après ce master 2 en droit, j'ai fait un **Master 2 en Management de l'Innovation** à la Toulouse School of management en alternance chez RTE (le réseau de transport de l'électricité). Je souhaitais élargir mon spectre de compétences dans le domaine de l'innovation, au-delà de mon savoir-faire juridique, et avoir une vision plus large des problématiques d'innovation.

- Actuellement, tu bosses dans quoi ?

Je suis actuellement **responsable des partenariats de R&D et d'innovation** chez RTE.

- Tes projets professionnels ?

Ma position actuelle va m'occuper pour quelques années, je suis extrêmement intéressée par **l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)** donc je compte explorer cette voie, et à long terme je pense devenir entrepreneuse.

- Qu'est-ce que le double diplôme t'a apporté ? Que cela soit sur le plan personnel comme professionnel ?

La maîtrise de l'anglais est un plus indéniable, je ne pourrais pas faire mon travail si je ne le maîtrisais pas parfaitement. L'expérience du DD m'a apporté beaucoup, partir de France à 18 ans et **apprendre à se débrouiller** dans un autre pays m'a fait grandir très vite, et j'ai aujourd'hui une capacité **d'adaptation et une curiosité** que je n'aurais pas eu autrement. Et puis... **Ça ouvre bien des portes** (de masters, d'écoles, et d'entreprises).

- Quels conseils pour les années DD, mais aussi pour les recherches post-double diplôme ?

Profitez au maximum des années à Essex (elles passent trop vite), tenez le coup pour les années en France (elles sont compliquées), **préparez bien la suite**. Le choix du M1 est très important, faites ce choix en anticipant déjà le M2. Et **ne négligez pas les modules de droit français** pendant les 2 premières années, ça facilitera le retour en France.



ARBITRAGE INTERNATIONAL CONFÉRENCE DE DENIS BENSAUDE

INTERNATIONAL ARBITRATION

EUROPEAN SCHOOL OF LAW

Jeudi 16 janvier
12h30-14h
Manufacture -
Amhpi MBIV

Me Denis Bensaude
Member of the Paris
and New York Bars

L'Association toulousaine de la European School of Law (TESLA), plus connue sous le nom de la TESLA, a proposé ce jeudi 16 janvier une conférence sur l'arbitrage international. Le conférencier était Monsieur Denis Bensaude, membre des barreaux de Paris et New York et arbitre international. C'était l'occasion pour tous les étudiants

intéressés par des parcours internationaux de venir poser des questions et de comprendre ce qui est nécessaire pour être juriste, voire arbitre international.

Quel est le parcours du conférencier?

Souvent, les étudiants du double diplôme souhaitent faire une carrière internationale. Pourtant, le parcours académique et les expériences professionnelles nécessaires à l'accomplissement d'un tel parcours restent flous pour beaucoup.

Denis Bensaude considère que **le LLM est une ligne nécessaire sur le CV** lorsque l'on veut poursuivre une carrière d'arbitre international ou même, de manière plus générale, une carrière de juriste internationale. En ce qui le concerne, il a suivi un LLM à l'Université de Cornell, célèbre Université de l'Ivy League américaine. Cette université a la particularité d'être située à la campagne avec une centaine d'étudiants environ, ce qui a séduit le conférencier qui ne voulait pas être plongé dans une masse d'étudiants déshumanisée. Ce LLM lui a permis d'obtenir le barreau de New York. Pour ceux qui sont intéressés, le conférencier a précisé que le barreau de New York se prépare en deux mois. Il est moins difficile à obtenir que les barreaux en France. En effet, le taux de réussite est d'environ 90% pour les locaux, et 50% pour les étrangers, alors que le barreau de Paris par exemple a un taux de réussite environ égal à 35%. En revanche, s'il est facile d'obtenir une place au barreau de New York, il est plus difficile d'exercer en tant qu'avocat là-bas sans avoir suivi les trois ans de licence avant (durant lesquels les étudiants font en 3 ans ce que nous faisons en 5 ans en France, selon le conférencier). En effet, le barreau ne prépare pas ou peu aux procédures judiciaires à suivre, ce qui pose un réel souci lors des procès. Le conférencier a aussi ajouté que selon lui, il était préférable d'exercer le métier d'avocat dans sa langue maternelle car **la plaidoirie est un art de la rhétorique** qu'il est difficile de magner avec excellence dans une langue étrangère.

« Le barreau de New York es plus facile que celui de Paris »

Et l'arbitrage international?

Denis Bensaude explique que chaque pays a son propre droit de l'arbitrage, il n'existe pas une définition universelle acceptée par les différents systèmes juridiques. La doctrine française le définit comme un mécanisme par lequel une ou plusieurs partie-s confie-ent à un tiers la mission de régler leurs différends en disant le droit. Cette pratique doit tout de même être différenciée de la médiation, on préférera parler d'arbitre et de conseiller. La première cour d'arbitrage a été créée en 1899 à La Haye, il s'agit de la Cour Permanente d'Arbitrage qui avait pour but de mettre fin à la guerre entre les pays. Elle a été remplacée par la Cour Pénale de Justice internationale en 1922.

Il y a deux sortes d'arbitrage au niveau international : l'arbitrage d'investissement et l'arbitrage commercial. **L'arbitrage d'investissement** concerne les traités bilatéraux d'investissement (environ 2000 d'entre eux ont été recensés à ce jour). Les investisseurs des pays peuvent introduire l'arbitrage à l'encontre d'un pays s'ils ont fait un investissement dans un autre pays, et que celui-ci a été mal traité. Les cas typiques de cette 'mal-traitance' sont les cas dans lesquels les produits ont été exportés ou encore interdits de sortir du territoire de l'Etat en question. Par exemple, c'était le cas lorsque l'Argentine avait volontairement dévalué le pesos.

En matière d'arbitrage, on retrouve beaucoup de jurisprudence dont la plupart a été formée à Paris, lieu historique de l'arbitrage. La procédure de l'arbitrage d'investissement est similaire à celle du second type d'arbitrage, que l'on appelle l'arbitrage commercial.

On parle d'**arbitrage commercial** lorsqu'une société vend ou investit dans une autre société. Cela peut également impliquer des Etats, comme dans l'exemple de certains pays africains qui investissent dans la production de pétrole.

En droit français, les règles de l'arbitrage se retrouvent notamment dans le Code de Procédure Civile aux articles 1442 à 1527. Les sentences d'arbitrage ne sont pas susceptibles d'appel, sauf clause d'appel dans le droit applicable. Les sentences arbitrales sont reconnues grâce à la Convention de New York en 1958, « **De la reconnaissance des sentences arbitrales étrangères** », comprenant à ce jours environ 150 pays signataires.

Etre arbitre international est un poste assez difficile à obtenir. Il faut souvent avoir une occasion d'affaire d'arbitrage qui se présente pour entrer dans cette sphère qui demeure assez privée et sélective. En France, la plupart des arbitres sont des juristes. Ce n'est pas le cas dans tous les pays. En effet, au Royaume Uni par exemple, un bon nombre d'ingénieurs ont acquis le titre de Queen's Counsel (QCs) et sont devenus arbitres.

« **Chaque pays a son propre droit de l'arbitrage** »

En résumé, si vous voulez exercer dans le domaine de l'arbitrage international, il faudra vous faire votre place !

-DENIS BENSAUDE

On vous présente CLEMENCE VATIER



De la promo 2003-2007, Clémence voulait pouvoir étudier le droit des deux cotés, et bénéficier de deux systèmes très différents. En rentrant à Nanterre, elle suit la **double maîtrise** droit français-droit anglais.

- Quel parcours après la graduation ?

J'ai intégré le **double Master Sciences Po. et LSE** intitulé '**Politiques européennes**', afin de continuer le système des doubles diplômes, que j'ai trouvé très enrichissant. J'ai voulu me spécialiser dans les politiques européennes après avoir été particulièrement intéressée par le **droit communautaire** durant le double-diplôme Essex/Nanterre.

- Actuellement, tu bosses dans quoi ?

Après avoir travaillé comme **EU Policy Officer in charge of regulatory affairs** au *European Lotteries*, j'ai intégré POLITICO Pro Europe, un média hebdomadaire spécialisé dans **les affaires courantes de l'Union européenne, et ses interactions dans les affaires domestiques comme internationales**. D'abord, *Account Executive* en 2016, je suis actuellement **Officer Director of Business Development**.

- Tes projets professionnels ?

De retour à Paris, je suis en charge du développement de POLITICO Pro en France, après avoir été à Bruxelles pendant 10 ans.

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle et personnelle ?

Une ouverture d'esprit, efficacité dans le travail, et de très bon amis !

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD ?

Votre expérience à l'étranger est une vraie force, **profitez-en pour explorer différentes voies et formations, et pourquoi pas continuer à l'étranger ?**



On vous présente

SONIA GIRAULT



Promo 2014-2018, Sonia considérait le DD comme un cursus d'excellence avec une partie à l'étranger. De retour à l'Université de Nanterre en 2016, elle intégrait le **Master 1 Droit de l'économie**, pour sa composante en économie en plus du droit.

- Quel parcours après la graduation?

J'ai poursuivi mes études en intégrant le **Master 2 Droit de l'économie à l'Université de Nanterre, parcours Concurrence et Régulation**, afin de me rapprocher des problématiques économiques liées au droit.

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

Je travaille comme **Consultante en stratégie opérationnelle**, un métier non juridique, chez Tenzing Conseil. C'est un métier qui consiste à accompagner tout type d'organisation dans **la résolution de ses problématiques stratégiques et opérationnelles**.

En termes de missions, cela peut aller du très abstrait (ex : après études de marché et autres analyses, définir la stratégie d'une entreprise pour les 5 prochaines années), à du très concret (ex : améliorer la vitesse de production d'une usine - où là, le consultant est beaucoup sur le terrain à parler au personnel et observer l'activité).

C'est un **métier très stimulant** parce qu'on est constamment en train d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses, aussi bien en termes de compétences métier que de secteurs économiques.

- Tes projets professionnels?

Dans un premier temps, je souhaiterais déjà **gagner en expérience dans le conseil**. Pour la suite, et parce qu'à terme peu de personnes choisissent de faire carrière dans le conseil (s'agissant d'un **métier très exigeant**), je reste ouverte à toutes les possibilités !



- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Une **solide formation juridique** qui m'a dotée de nombreuses **compétences transférables**, que j'utilise toujours aujourd'hui alors même que je ne fais plus de droit (**sens de la rigueur, capacité d'analyse, structure de la réflexion, aisance dans la rédaction**, mais aussi de la **curiosité et de l'ouverture d'esprit**).

Le DD m'a également permis de faire de formidables rencontres et de m'épanouir en tant que personne.

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Le DD offre une formidable formation juridique, mais qu'il ne faut pas oublier de s'écouter (et surtout **faire un maximum de stages**) pour confirmer sa voie dans les métiers juridiques post-DD.... et **ne pas hésiter à se reconvertir** si l'on sent que cela ne nous convient pas.

Aussi, pensez à explorer les possibilités que vous offre votre réseau ! Pour ma part, je me tiens à disposition pour ceux qui seraient intéressés pas le domaine du Conseil en stratégie.

Petit message pour les étudiants à Essex: Continuez à faire vivre la FrenchCo ! :)
(#ancienneprésidente)

